

# AVIS PUBLIC

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 500-24 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 500 000 \$ (parapluie).*

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 décembre 2024.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi et est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au [greffe@ville.dunham.qc.ca](mailto:greffe@ville.dunham.qc.ca).

**FAIT À DUNHAM, CE 7 JANVIER 2025.**

*(signé)*

---

**Jessica Tanguay,**  
**Directrice générale adjointe et greffière**

---